

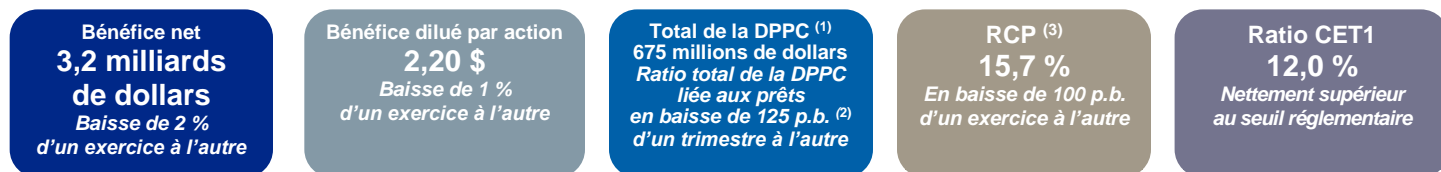


TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020

COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2020 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.



TORONTO, le 26 août 2020 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 3 201 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2020, en baisse de 62 millions, ou 2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 2,20 \$, soit une diminution de 1 % par rapport à il y a un an. Nos résultats témoignent du bénéfice record du secteur Marchés des Capitaux et du solide bénéfice du secteur Assurances. Ces résultats ont toutefois été contrebalancés par le recul du bénéfice des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Services aux investisseurs et de trésorerie attribuable surtout à l'incidence de la baisse des taux d'intérêt.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 1 720 millions de dollars en raison de la hausse des résultats des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine, y compris la diminution des dotations (le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a fléchi de 2 155 millions de dollars par rapport au trimestre précédent), le trimestre précédent s'étant ressenti des premiers effets de la pandémie de COVID-19. Les résultats accrus du secteur Assurances ont également contribué à cette hausse. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie.

Le ratio total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établi à 40 p.b., en baisse de 125 p.b. par rapport au trimestre précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est quant à lui chiffré à 23 p.b., en baisse de 14 p.b. par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète essentiellement la diminution des dotations dans les secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Notre position de capital est demeurée solide, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) de 12,0 %, en hausse de 30 p.b. par rapport au trimestre précédent. De plus, notre ratio de liquidité à court terme moyen a été robuste, atteignant 154 %.

« Nous continuons de traverser la période d'incertitude actuelle en nous appuyant sur notre force et notre stabilité. Notre robuste position de capital et de liquidité, notre modèle d'affaires diversifié, notre gestion prudente des risques et nos capacités technologiques sont autant d'atouts qui permettent à nos employés de continuer à soutenir les clients, d'offrir des conseils et de créer de la valeur, tant aujourd'hui qu'à long terme, a déclaré Dave McKay, président et chef de la direction de RBC. RBC est fière d'avoir su contribuer à la réussite de nos clients et à la prospérité de nos collectivités au fil des ans. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, toute l'équipe de RBC a fait preuve d'un engagement indéfectible pour incarner notre mission en facilitant le redémarrage de nos économies et en soutenant nos clients avec empathie et dévouement. »

T3 2020 par rapport au T3 2019	• Bénéfice net de 3 201 millions de dollars	↓ 2 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,20 \$	↓ 1 %
	• RCP de 15,7 %	↓ 100 p.b.
	• Ratio CET1 de 12,0 %	↑ 10 p.b.
T3 2020 par rapport au T2 2020	• Bénéfice net de 3 201 millions de dollars	↑ 116 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,20 \$	↑ 120 %
	• RCP de 15,7 %	↑ 840 p.b.
	• Ratio CET1 de 12,0 %	↑ 30 p.b.
Cumul annuel 2020 par rapport au cumul annuel 2019	• Bénéfice net de 8 191 millions de dollars	↓ 15 %
	• Bénéfice dilué par action de 5,60 \$	↓ 15 %
	• RCP de 13,6 %	↓ 340 p.b.

1. DPPC : Dotation à la provision pour pertes de crédit

2. p.b. : Points de base

3. RCP : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Cette mesure n'a pas de sens normalisé en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR figurant à la page 3 du présent communiqué.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net s'est chiffré à 1 367 millions de dollars, en baisse de 297 millions, ou 18 %, sur un an, en raison principalement du rétrécissement des écarts reflétant surtout le recul des taux d'intérêt, et d'une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Ces facteurs ont été atténués par une croissance moyenne des volumes de 5 % pour les prêts et de 18 % pour les dépôts dans le secteur Services bancaires canadiens.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 835 millions de dollars, ou 157 %, ce qui reflète essentiellement la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, celle du trimestre précédent reflétant les conséquences de l'éclosion de la pandémie de COVID-19. Le fait que le trimestre à l'étude a compté deux jours de plus que le trimestre précédent et la forte croissance moyenne des volumes de 4 % dans le secteur Services bancaires canadiens ont également favorisé l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le rétrécissement des écarts.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de 562 millions de dollars s'est comprimé de 77 millions, ou 12 %, par rapport à il y a un an, en raison surtout d'un repli du revenu net d'intérêt, la croissance moyenne des volumes ayant été plus qu'annulée par l'incidence du recul des taux d'intérêt. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit a également contribué au fléchissement précité. Ces facteurs ont été compensés en partie par la progression de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et par une hausse des revenus tirés des transactions et autres revenus.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est renforcé de 138 millions de dollars, ou 33 %, et ce, en raison essentiellement de l'inversion des variations défavorables de la juste valeur des dérivés sur taux d'intérêt, des investissements en capital de démarrage ainsi que des répercussions nettes de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, ce qui a résulté de l'amélioration des conditions de marché dans le trimestre à l'étude. La diminution des coûts liés au personnel a également contribué à cette augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse des transactions réalisées pour les clients, notamment l'incidence que la plus grande volatilité des marchés avait eue sur les volumes au deuxième trimestre. Le revenu net d'intérêt a également fléchi puisque l'effet positif de la croissance moyenne des volumes a été plus qu'annulé par l'incidence du recul des taux d'intérêt.

Assurances

Le bénéfice net a atteint 216 millions de dollars, en hausse de 12 millions, ou 6 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse de la sinistralité favorable liée aux placements et par l'amélioration de la sinistralité en général. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence des contrats de réassurance du risque de longévité un an plus tôt.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net s'est renforcé de 36 millions de dollars, ou 20 %, en raison surtout de l'amélioration des sinistres liés à l'assurance voyage et à l'assurance invalidité dans le trimestre à l'étude et d'une hausse de la sinistralité favorable liée aux placements. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'incidence des contrats de réassurance du risque de longévité au trimestre précédent.

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le bénéfice net s'est chiffré à 76 millions de dollars, en baisse de 42 millions, ou 36 %, par rapport à il y a un an, surtout à cause de la baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités, atténuée par l'amélioration des résultats de nos services d'administration d'actifs.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 150 millions de dollars, ou 66 %, en raison essentiellement de la baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités, les résultats du trimestre précédent ayant été favorisés par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, ainsi que du recul des profits tirés de la vente de titres.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net s'est établi à 949 millions de dollars, soit une hausse de 296 millions de dollars, ou 45 %, sur un an, ce qui a résulté en grande partie de l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions, et ce, en raison essentiellement du resserrement des écarts de taux, de l'intensification des activités des clients relativement aux produits liés aux taux et aux mises en pension et de l'inversion des réductions des souscriptions de prêts. L'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation, essentiellement aux États-Unis et reflétant des conditions de marché favorables et l'intensification des activités des clients, est également à l'origine de cette progression. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs et par la hausse des impôts attribuable surtout à une augmentation de la proportion du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont plus élevés.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a bondi de 844 millions de dollars, en raison surtout de la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit puisque celle du trimestre précédent reflétait les conséquences de l'éclosion de la pandémie de COVID-19. La progression des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe essentiellement attribuable à l'inversion des réductions des souscriptions de prêts aux États-Unis et en Europe par suite de l'amélioration de la conjoncture de marché par rapport au trimestre précédent ainsi que la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans toutes les régions ont également contribué à hausser le bénéfice net. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des impôts attribuable à une augmentation de la proportion du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont plus élevés et par la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs.

Services de soutien généraux

Le bénéfice net s'est dégagé à 31 millions de dollars dans le trimestre à l'étude, ce qui rend surtout compte des activités de gestion actif-passif, facteur atténué par le montant net des ajustements fiscaux défavorables et les coûts non affectés résiduels. Au trimestre précédent, le bénéfice s'établissait à 14 millions de dollars et résultait principalement des activités de gestion actif-passif, facteur atténué par le montant net des ajustements fiscaux défavorables. Un an plus tôt, la perte nette avait été de 15 millions de dollars et celle-ci avait résulté principalement du montant net des ajustements fiscaux défavorables, facteur qui avait été neutralisé en grande partie par les activités de gestion actif-passif.

Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

Fonds propres – Au 31 juillet 2020, notre ratio CET1 s'établissait à 12,0 %, en hausse de 30 p.b. par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète essentiellement les capitaux autogénérés, la baisse de l'actif pondéré en fonction des risques attribuable surtout au risque de crédit associé au remboursement des facilités de crédit par les clients et l'incidence favorable des ajustements de la juste valeur constatés dans les autres éléments du résultat global. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques lié au risque de marché ainsi que par la baisse des taux d'actualisation servant au calcul de nos obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi. L'actif pondéré en fonction des risques lié au risque de marché a augmenté en raison de la volatilité accrue des marchés au deuxième trimestre de 2020, les effets de cette volatilité n'ayant touché la VAR qu'à la dernière partie du trimestre précédent, alors que cet effet s'est fait sentir pour l'ensemble du troisième trimestre de 2020, et du fait du changement de la période utilisée pour calculer la VAR en période de tensions. Nous avons versé des dividendes de 1,5 milliard de dollars sur nos actions ordinaires au troisième trimestre de 2020.

Liquidité – La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 31 juillet 2020 s'est établie à 154 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 127 milliards de dollars, comparativement à 130 % au trimestre précédent. La moyenne du ratio de liquidité à court terme s'est accrue par rapport au trimestre précédent, car les facteurs d'amélioration de notre situation de trésorerie observés pendant la dernière partie du deuxième trimestre de 2020 ont continué d'influer sur la moyenne du ratio de liquidité à court terme pendant le trimestre à l'étude. L'augmentation de ce ratio est attribuable surtout à la croissance continue des dépôts des entreprises et des dépôts de détail ainsi qu'aux remboursements des facilités de crédit par les clients.

Qualité du crédit – Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est chiffré à 675 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a été de 678 millions de dollars, en hausse de 249 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, en raison de l'incidence changeante de la pandémie de COVID-19. Le ratio total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 40 p.b., en hausse de 13 p.b. par rapport à il y a un an. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est chiffré à 23 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a diminué de 2 056 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, essentiellement pour les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, les résultats du trimestre précédent ayant été touchés par l'éclosion de la pandémie de COVID-19. La baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, surtout dans le secteur Marchés des Capitaux, a aussi contribué à la diminution. Le ratio total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est replié de 125 p.b. par rapport au trimestre précédent.

Le ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts et acceptations sur le total des prêts et acceptations s'est chiffré à 89 p.b., en hausse de 5 p.b. par rapport au trimestre précédent et de 37 p.b. comparativement à il y a un an.

Banque relationnelle à l'ère numérique

Le nombre d'utilisateurs de services mobiles actifs sur 90 jours s'est accru de 14 % par rapport à il y a un an pour atteindre 4,9 millions, le nombre de sessions mobiles s'étant ainsi accru de 24 %. L'adoption du numérique a progressé pour atteindre 53,8 %.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous l'utilisons à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2020.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications, y compris les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques et aux conséquences que la pandémie causée par le coronavirus (COVID-19) pourrait continuer d'avoir sur nos activités commerciales, nos résultats financiers et notre situation financière ainsi que sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, de non-conformité à la réglementation et de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2019 ainsi qu'aux rubriques Gestion du risque et Faits nouveaux importants : la COVID-19 de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2020, y compris les technologies de l'information et le cyber-risque, les risques liés à la protection de la vie privée, aux données et aux tierces parties, l'incertitude géopolitique, le prix des maisons et l'endettement des ménages au Canada, les changements de réglementation, l'innovation et les bouleversements numériques, les changements climatiques, le contexte commercial et la conjoncture économique dans les secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, les risques environnementaux et sociaux et l'émergence d'urgences sanitaires ou de crises de santé publique généralisées, telles que des épidémies et des pandémies, dont celle de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers ainsi que sur nos activités commerciales, nos résultats financiers et notre situation financière.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux rubriques Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2019, mises à jour aux rubriques Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et Faits nouveaux importants : la COVID-19 de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2020. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2019 ainsi qu'aux rubriques Gestion du risque et Faits nouveaux importants : la COVID-19 de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2020.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2020 en accédant à l'adresse rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 26 août 2020 à 8 h (heure avancée de l'Est) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le troisième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 3889659#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (heure normale de l'Est).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 26 août 2020 à 17 h (heure avancée de l'Est), et ce, jusqu'au 1^{er} décembre 2020, en accédant à l'adresse rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 1346405#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, Gestion des risques du Groupe et Finance, gillian.mcardle@rbccm.com, 416-842-4231
Denis Dubé, Relations avec les médias, 514-874-6556

Renseignements aux investisseurs

Nadine Ahn, première vice-présidente, Financement de gros et Relations avec les investisseurs, nadine.ahn@rbccm.com, 416-974-3355

Asim Imran, vice-président, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804

Marco Giurleo, directeur principal, Relations avec les investisseurs, marco.giurleo@rbc.com, 416-955-2546

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 86 000 employés qui concrétisent notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation qui nous permet d'offrir des expériences exceptionnelles à 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 34 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com/collectivites-durabilite.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats, y compris celles qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada, sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.